



Règlement des études des diplômes d'université

Campagne 2023-2024

Année universitaire : 2023-2024

Composante : UFR MEDECINE

Statut de la formation : Actualisation

Formation

Intitulé de la formation : **PATHOLOGIES CHROMOSOMIQUES ACQUISES**

Type de formation : Diplôme inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissements partenaires : Universités : Bordeaux 2 , Lille 2, Nice, Marseille, Paris

Responsable pédagogique : Docteur Sophie Park

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale		
Formation continue		
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

Savoir interpréter un dossier de cytogénétique conventionnelle (caryotype) et moléculaire (FISH) en hématologie oncologique ou en oncologie (classement des chromosomes, interprétation des résultats en fonction du contexte clinique et des autres résultats biologiques) dans le cadre d'une activité diagnostique, de recherche clinique et fondamentale.

Mettre à disposition des candidats un enseignement théorique et une formation pratique dans les laboratoires de cytogénétique de proximité pouvant compléter les connaissances requises pour une compétence en cytogénétique.

Dispenser les connaissances de base nécessaires à la compréhension des techniques de cytogénétique conventionnelle et moléculaire

Illustrer par des exemples les différents domaines d'application

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Envoyer obligatoirement un CV et une lettre de motivation au responsable pédagogique national du DIU : le Pr Edith Chevret

edith.chevret @ u-bordeaux.fr

Ces documents (CV et lettre de motivation) seront examinés par les responsables pédagogiques pour valider l'inscription.

Aucune inscription n'est acceptée sans l'accord écrit du Pr Edith Chevret.

2.2 Conditions d'admission

Ce DIU requiert une bonne base de connaissance en hématologie et en cancérologie.

Ce DIU est particulièrement adapté à la pratique médicale de la cytogénétique acquise.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : janv à mai

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : non

Volume horaire de la formation : 100h

Enseignement théorique : 60 heures sous la forme de 4 séminaires tournants de 3 à 4 jours

Enseignement pratique : 40 heures sous la forme de 10 demi-journées de stage dans les laboratoires d'accueil

Nombre d'ECTS : non

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

- Cycle cellulaire; Chromosomes; Mitose; Le gène et son expression; Techniques de cytogénétique conventionnelle et moléculaire; Principes de culture cellulaire; Bandes chromosomiques et organisation du génome; Système de réparation de l'ADN; Origine et conséquences des anomalies chromosomiques acquises; Cytogénétique des hémopathies malignes; Cytogénétique des tumeurs solides.
- Au cours de cet enseignement théorique sont aussi analysés en travaux dirigés des cas cliniques.
- Au cours de l'enseignement pratique réalisé dans les laboratoires d'accueil, l'étudiant doit classer 20 métaphases et interpréter des documents de cytogénétique conventionnelle (caryotype) et moléculaire (FISH).

Si la formation comporte des enseignements mutualisés avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : oui

Durée du stage : 40h

Période du stage :

Modalité de stage :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements : obligatoire

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Une épreuve écrite

(Question de cours et analyse de documents : 3 heures)

Une épreuve pratique obligatoire

(Classement de mitoses et analyse de documents d'hybridation in situ : 3 heures) Obligation d'assiduité

Il faut obtenir la moyenne à l'épreuve théorique et à l'épreuve pratique.

Note éliminatoire si inférieure ou égale à 6 à l'une des questions.

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 610 € (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage :

Tarifs Formation continue : 1210 €

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation